

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Comment consulter le cadastre ?

La **documentation cadastrale** se compose du plan cadastral et de la matrice cadastrale du bien immobilier. **Tout le monde** peut demander ces documents. La délivrance des informations cadastrales **peut être payante** suivant les cas.

Attention

Le plan cadastral a une **valeur fiscale**. Il ne fixe pas les limites de propriété. **Le nom des propriétaires n'y figure pas**. Pour délimiter les limites d'un terrain, vous devez faire établir un par un géomètre expert.

Vous pouvez consulter le cadastre sur internet, auprès du centre des impôts ou auprès de la mairie.

Autorisations d'urbanisme

Vous pouvez consulter des **extraits du plan cadastral** et les commander **sur internet**.

Vous pouvez utiliser l'outil de recherche du service de consultation du plan cadastral :

- Recherche, consultation et commande de feuilles du plan cadastral
Outil de recherche

La tarification de la **délivrance du plan cadastral** dépend de la forme et de la nature des documents demandés :

L'information cadastrale délivrée sur des **feuilles** au format **A3** ou **A4** est **gratuite**.

La **reproduction** sur une **feuille** entière au format **A0** sur support **papier** coûte 9,50 € et sur support **plastique** 18 € .

Coût de l'information cadastrale délivrée sous forme numérique

Nombre de feuilles	Prix unitaire
De 1 à 200 feuilles	5,50 €
De 201 à 2 500 feuilles	3,30 €
De 2 501 à 5 000 feuilles	2,20 €
De 5 001 à 10 000 feuilles	0,90 €
Au-delà de 10 000 feuilles	0,25 €

Comment consulter le plan cadastral au centre des impôts ?

Sur place, vous pouvez effectuer **uniquement** une simple **consultation** du plan cadastral et des feuilles parcellaires **dans votre centre des impôts fonciers**.

Vous pouvez aussi effectuer une demande de renseignement cadastral **parcourrier (simple ou recommandé)**. Cette demande doit comporter vos **noms et prénoms** ou votre **raison sociale** si vous faites cette demande en tant que représentant d'une personne morale.

Vous devez également fournir le **nom de la commune** de situation du ou des biens immobiliers concernés.

Où s'adresser ?

Centre des impôts fonciers et cadastre

Quel est le coût pour obtenir le plan cadastral ?

La tarification de la **délivrance du plan cadastral** dépend de la forme et de la nature des documents demandés.

Sur support papier

L'information cadastrale délivrée sur des **feuilles** au format **A3** ou **A4** est **gratuite**.

La **reproduction** sur une **feuille** entière au format **A0** sur support **papier** coûte 9,50 € et sur support **plastique** 18 € .

Sous forme numérique

Coût de l'information cadastrale délivrée sous forme numérique

Nombre de feuilles	Prix unitaire
De 1 à 200 feuilles	5,50 €
De 201 à 2 500 feuilles	3,30 €
De 2 501 à 5 000 feuilles	2,20 €
De 5 001 à 10 000 feuilles	0,90 €
Au-delà de 10 000 feuilles	0,25 €

Comment consulter la matrice cadastrale au centre des impôts ?

Vous pouvez **consulter** la matrice cadastrale au **centre des impôts fonciers**.

Vous pouvez rechercher les extraits de matrice à partir du nom du ou des **références cadastrales** d'une parcelle ou d'un bâtiment. La recherche est limitée à une **commune** ou à un **arrondissement** pour Paris, Lyon et Marseille.

Vous demandez un **extrait de matrice cadastrale** grâce à un formulaire.

- Demande d'extrait de matrice cadastrale

Ce formulaire est envoyé au centre des impôts par courrier (simple ou recommandé).

Où s'adresser ?

Centre des impôts fonciers et cadastre

À savoir

Seuls les propriétaires des parcelles reçoivent l'**intégralité des informations** des services fiscaux (notamment la date et le lieu de naissance du propriétaire et les motifs d'exonération fiscale).

Quel est le coût pour consulter la matrice cadastrale ?

Vous pouvez obtenir des **extraits gratuits** de la matrice cadastrale **de façon ponctuelle** auprès des services des **impôts fonciers**.

Où s'adresser ?

Centre des impôts fonciers et cadastre

Comment consulter le cadastre à la mairie ?

Vous pouvez consulter la documentation du plan cadastral en mairie.

Vous pouvez aussi effectuer votre demande de renseignement cadastral **parcourrier (simple ou recommandé)**.

Cette demande comporte vos **noms** et **prénoms** ou votre **raison sociale**, si vous faites cette demande en tant que représentant d'une personne morale. Vous devez également fournir le **nom de la commune** de situation du ou des biens immobiliers concernés.

Où s'adresser ?

Mairie

Vous effectuez la recherche par **adresse** ou par **références cadastrales**. La recherche par nom du propriétaire d'une parcelle est impossible. Les **informations** vous sont communiquées par **courrier** (ou par **voie électronique** si vous en faites la demande).

Quel est le coût pour obtenir le plan cadastral ?

La tarification de la délivrance du plan cadastral dépend de la forme et de la nature des documents demandés.

Sur support papier

L'**information** cadastrale délivrée sur des **feuilles** au format **A3** ou **A4** est **gratuite**.

La **reproduction** sur une **feuille** entière au format **A0** sur support **papier** 9,50 € coûte et sur support **plastique** 18 € .

Sous forme numérique

Coût de l'information cadastrale délivrée sous forme numérique

Nombre de feuilles	Prix unitaire
De 1 à 200 feuilles	5,50 €
De 201 à 2 500 feuilles	3,30 €
De 2 501 à 5 000 feuilles	2,20 €
De 5 001 à 10 000 feuilles	0,90 €
Au-delà de 10 000 feuilles	0,25 €

Questions – Réponses

- Que faire lorsque l'on a perdu l'acte de propriété de son logement ?
- Comment obtenir des renseignements immobiliers ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Achat d'un terrain
- Achat ou vente d'un logement

Pour en savoir plus

- Parcelles cadastrales
Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Usage et diffusion de la documentation cadastrale
Source : Ministère chargé des finances

Où s'informer ?

- **Service d'information des impôts**

Par téléphone :

0809 401 401

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.

Service gratuit + prix appel

Comment faire si...

J'achète un logement

Services en ligne

- Recherche, consultation et commande de feuilles du plan cadastral
Outil de recherche
- Demande d'extrait de matrice cadastrale
Formulaire

Et aussi...

- Achat d'un terrain
- Achat ou vente d'un logement

Textes de référence

- Livre des procédures fiscales : article L107 A
Communication des informations cadastrales
- Livre des procédures fiscales : articles R*107 A-1 à R109-2
Délivrance de documents aux contribuables
- Arrêté du 16 mai 2011 relatif aux conditions de rémunération des prestations cadastrales rendues par la direction générale des finances publiques
Tarification de la délivrance de l'information cadastrale

